MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL



BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

1 9 OCT 2022

N°2022.....MCCAT/SG

COMMUNIQUE

Il nous a été donné de constater que des messages audios appelant à porter atteinte à l'intégrité physique de certains hommes de médias et à leurs locaux et matériels de travail circulent sur les réseaux sociaux.

Le ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme condamne avec la dernière énergie ces actes d'intimidation qui ne sauraient avoir place dans notre pays. Le ministère salue la démarche responsable des hommes et des femmes de médias qui, consciencieusement travaillent pour l'information de nos vaillantes populations. Il saisit l'occasion pour rappeler aux utilisateurs des outils, excellents facteurs ces sociaux que réseaux rapprochement, doivent nous permettre de renforcer notre cohésion sociale. Au demeurant, l'usage de ces moyens de communication est encadré par des textes dans notre pays et toute personne qui les transgresse s'expose à la rigueur de la loi.

Le Secrétaire Général,

chargé de l'expédition des affaire courantes

Victorien Aimar SAWADOGO énéral
Officier de l'Ordre de l'Etalon